

Département
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 15 décembre 2022 à 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Elodie DEMARE procuration à Christian FRANTZ
Dominique RISTORCELLI procuration à Richard LIEBY

Absents excusés : André BECK, Eléonore JEAN DIT PANNEL,

En présence de : Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents 11

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 06/12/2022

6. Bons cadeaux pour les aînés - 2023

En raison des conditions sanitaires, la commune n'organisera pas le traditionnel repas pour les aînés. Il est proposé d'offrir des bons d'achat d'une valeur de 35 € par personne de plus de 65 ans. Le nombre de bons d'achat prévus est de 321, pour une somme totale de 11 235 €. La liste des commerçants sera jointe aux bons d'achat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre, 12 voix pour) :

- accepte les modalités d'attribution telles que décrites ci-dessus ;
- décide d'attribuer les bons d'achats aux aînés qui bénéficient habituellement du repas (plus de 65 ans) ;
- décide d'inscrire la dépense d'un montant de 11 235 € article 6714 du budget 2023.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 19/12/2022 - affiché le 19/12/2022